

MASTER 1

NEUROPSYCHOLOGIE COGNITIVE CLINIQUE

Stage obligatoire

Le stage obligatoire de M1 est réalisé dans le cadre de l'U.E. « projet tuteuré » du semestre 1. Ce stage de 60 heures minimum vise à sensibiliser et familiariser l'étudiant(e) à la pratique de la neuropsychologie clinique. Il consiste essentiellement en l'observation du travail d'un psychologue, de préférence spécialisé en neuropsychologie. L'étudiant(e) peut toutefois être plus impliqué(e) au niveau clinique, à l'initiative du psychologue qui l'accueille. Ce stage est supporté par une introduction à la pratique clinique de la neuropsychologie, sous la forme de TD et TP qui mettent l'accent sur la présentation de cas cliniques, sur le développement des habiletés d'évaluation, de correction, d'interprétation des données et de rédaction de bilans. L'étudiant(e) doit rendre compte de son expérience dans un rapport de stage, ce rapport devant être remis à la mi-décembre environ.

Stage à l'initiative de l'étudiant(e)

Chaque étudiant(e) peut réaliser au cours de l'année d'autres stages, qui ne feront pas l'objet d'une évaluation dans le cadre d'une U.E.

Lieux de Stage

Une liste de lieux de stage potentiels est disponible sur le site web du Master :

<http://perso.numericable.fr/neuropsychog/lieux/index.html>

Cette liste est non exhaustive. Elle reste indicative et d'autres lieux de stage, en France ou à l'étranger, sont possibles.

Les stages, qu'ils soient obligatoires ou à l'initiative de l'étudiant(e), font l'objet d'une convention de stage entre l'Université de Strasbourg et l'organisme accueillant le stagiaire.